



Nouvelle version d'experatoo et suggestions ?

Par **Admin**, le **20/09/2012** à **10:23**

Bonjour à tous,

Je vous informe que je travaille actuellement sur une nouvelle version d'Experatoo.com. Il s'agit davantage d'un rafraîchissement du design que de nouveaux services mais si vous avez des suggestions d'améliorations, n'hésitez pas à les soumettre, c'est le moment !

J'espère lancer la nouvelle version d'ici un ou deux mois.

A bientôt

Par **Tisuisse**, le **04/10/2012** à **18:15**

Bonjour,

Serait-il possible, lorsqu'un topic comporte plusieurs pages, que ce soit la dernière page qui s'affiche, et non la première, afin d'aller directement aux derniers messages ? les autres pages étant disponible à la relecture, bien sûr.

Merci d'avance.

Par **Admin**, le **09/10/2012 à 15:44**

Hello Tisuisse,

En fait l'option existe plus ou moins déjà, il faut cliquer sur le livre rouge pour aller directement en dernière page.

A+

Par **Tisuisse**, le **09/10/2012 à 15:49**

Merci pour l'info.

Par **amajuris**, le **09/10/2012 à 16:27**

bjr,

pour ma part, je souhaiterais pouvoir suivre une discussion sans avoir à laisser de message, un genre d'abonnement comme cela existe sur certains sites.

faire également un rappel pour que les intervenants utilisent la langue française et non le langage sms ou phonétique car ces messages sont difficilement compréhensibles et découragent les réponses.

cdt

Par **Admin**, le **09/10/2012 à 16:37**

C'est moins facile à faire mais je vais voir ce que je peux faire ;)

Par **chaber**, le **13/10/2012 à 19:03**

bonjour

Serait-il possible de bloquer les posts, notamment ceux de Tisuisse, qui deviennent pénibles à lire?

serait-il possible d'éviter que des questions ne puissent se raccrocher à des discussions de 2009 ou 2010?

Par **Tisuisse**, le **13/10/2012 à 19:39**

A chaber,

Faut-il que Tisuisse se retire ? si c'est ton souhait, je pars.

Par **chaber**, le **14/10/2012** à **06:54**

Tisuisse

je suis désolé de vous avoir blessé mais je me suis peut-être mal exprimé.

les posts que vous avez faits sont très édifiants. Quand je parle de blocage, c'est justement pour éviter de rajouter des questions puis des réponses qui alourdissent la lecture lorsqu'on en fait référence.

le blocage des posts très édifiants que vous avez créés permettrait une lecture plus aisée quand il en est fait référence et je proposerais même de les réunir en un seul dossier

J'espère que cette réponse éclaircit ma suggestion.

Par **Tisuisse**, le **14/10/2012** à **07:27**

Je ne suis pas vexé, j'avais compris le sens de la demande mais je suis plutôt quelqu'un qui utilise beaucoup l'humour et qui joue avec les mots à telle enseigne que mes collègues, lors de mon départ en retraite, m'ont offert de livre de l'intégralité des textes de Raymond DEVOS.

Par contre, oui, fermer les dossiers en post-it afin que les interventions des internautes ne viennent pas alourdir ces dossiers. La situation de post-it permet de conserver ces dossiers en en-tête du forum et de ne pas le voir plonger dans les tréfonds des listes des topics.

Par **timati**, le **14/10/2012** à **08:14**

Bonjour,

En ce qui me concerne je suis utilisatrice et surtout lectrice et pour ce qui est du design je n'ai pas de suggestion.

En revanche je n'ai pas réussi dans mon compte à changer mon adresse mail qui n'est plus la même depuis plus de deux ans et ne reçois donc plus les mails d'alerte m'informant qu'une réponse m'a été apporté.

Est-il possible d'y remédier dans recréer un nouveau compte?

Merci!

Par **Admin**, le **14/10/2012 à 14:25**

bonjour timati, donne moi ton nouvel email ?
Ok, je vais ajouter la possibilité de clore une discussion.

Par **Tisuisse**, le **28/11/2012 à 19:41**

Dans le chapitre "droit familial", figure une rubrique "divorce et infidélité". Ne serait-il pas plus judicieux de mettre "divorce et séparation" car, aujourd'hui, il n'est plus nécessaire de prouver une infidélité pour se séparer et les séparations des couples ne sont pas que des divorces. En effet, s'il y a divorce dans des couples mariés, il n'y a pas de divorce dans les couples pacés ou ceux qui vivent en concubinage, les problèmes que rencontrent tous ces couples sont aussi délicats, qu'ils soient mariés ou non, et demandent une réponse juridique à leurs situations, non ?

Par **Admin**, le **29/11/2012 à 11:00**

Bonjour Tisuisse,

Je suis parfaitement d'accord avec toi ... le seul hic c'est que je ne peux pas changer les URL des pages sans perdre tout le référencement de ce forum.

Du coup ... ça m'embête un peu

Par **Tisuisse**, le **29/11/2012 à 11:06**

Alors faire une sous catégorie : séparation pacs et concubins, non ?

Par **Admin**, le **29/11/2012 à 11:45**

Tisuisse,

Voilà qui est fait :

<http://www.experatoo.com/separation-pacs-concubin/forum-droit-136-1.htm>

Par **Tisuisse**, le **29/11/2012 à 11:47**

Merci.